

CONCLUSION

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Pour conclure, il apparaît important de dégager les fondamentaux à l'élaboration et à la conduite de l'intervention. Il ne s'agit pas ici de rendre compte de l'intégralité des enjeux attachés à l'engagement d'un travail de prévention dans le champ de la protection de l'enfance, mais de mettre en exergue les principaux éléments rendant possible ce type de dispositif.

1/ Fondements du projet

Principes et constats à la base de l'élaboration du projet

L'élaboration du projet se fonde à la fois sur une approche empirique du fonctionnement actuel du système de protection de l'enfance et du constat de la faiblesse de l'attention portée à la prévention, et sur des approches théoriques puisées dans plusieurs champs disciplinaires.

Il résulte d'une analyse critique des références habituelles dans le travail socio-éducatif, depuis longtemps inspiré de la psychopathologie du développement de l'individu et de ses relations. Sans exclure l'importance de cette approche, il s'agissait de la compléter en intégrant une prise en compte des systèmes sociaux, institutionnels et familiaux dans lesquels les personnes sont immergées.

Il s'ancre sur la volonté de développer un travail de soutien, d'accompagnement et de dynamisation des familles en s'appuyant sur les référents de l'analyse stratégique et systémique, et sur les théories de sociologie du changement. L'engagement d'une intervention inscrite sur le terrain de la prévention conduit irrémédiablement à repenser les notions de pouvoir et d'éthique, aussi bien dans l'élaboration du projet de service, que dans la construction de ses contenus.

L'émergence du projet s'appuie sur l'analyse de deux types de réponses à l'œuvre dans le dispositif de protection de l'enfance :

- Le placement qui privilégie la sécurité de l'enfant dans un souci de «réparation» et qui pour certains enfants s'avère avoir des effets secondaires négatifs.
- L'aide éducative en milieu ouvert, qui est parfois considérée comme insuffisamment soutenante pour les situations dites à risques, d'autant plus pour de jeunes enfants pour lesquels cette notion de risque est plus prégnante.

Dans un souci de développement de la prévention, l'Aide Sociale à l'Enfance affiche la volonté de créer une nouvelle forme d'intervention permettant d'appréhender différemment les problématiques de protection de l'enfance. Il s'agissait de se doter d'un outil permettant d'intervenir en amont du dispositif de placement ou de signalement à l'autorité judiciaire, et en aval, en favorisant les retours d'enfants pour lesquels le placement ne semblait plus être pertinent.

La population visée était clairement repérée, tant par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance, que par les partenaires réunis autour du projet. Le projet concerne en priorité des familles dites à risques, ayant de jeunes enfants, pour lesquelles il s'avérerait nécessaire d'engager un accompagnement global et plus soutenu que celui conduit dans le cadre des actions existantes.

Rassemblement d'une équipe autour d'un projet

Le projet s'inscrivant en rupture avec la culture professionnelle existante et l'organisation administrative prédéterminée, les conditions de constitution de l'équipe devaient être réajustées. Cette étape a donc fait l'objet d'une attention particulière, depuis l'élaboration des fiches de postes, dans lesquelles sont mentionnées les particularités du projet et le positionnement éthique attendu, jusqu'à la phase de recrutement.

L'adhésion des professionnels apparaissait une condition essentielle à la réussite de l'entreprise. La future responsable s'est trouvée associée à toutes les étapes du recrutement. Sa présence offrait des garanties pour que la philosophie et les principes de bases de l'élaboration du projet puissent trouver de réelles traductions empiriques.

La phase de recrutement de la future équipe a été initiée par un temps d'information et d'échanges réunissant, sur le lieu, toutes les personnes intéressées a priori. L'objectif était de clarifier les postures professionnelles attendues, les enjeux d'un travail pluriprofessionnel et du partage d'une fonction commune d'accueil, ainsi que le sens des contraintes horaires, ces impératifs n'étant pas habituels dans les services où ces professionnels travaillent habituellement.

Le recrutement des personnes a eu lieu dans un second temps, après la première sélection «naturelle» qui a suivi ce temps de réunion. La vigilance dans la mixité de l'équipe est apparue également nécessaire : féminin / masculin, jeunes professionnels / professionnels chevronnés, connaissant bien les questions relatives à la protection de l'enfance.

Le projet de la structure fixait les objectifs et le cadre d'intervention, et laissait volontairement un vide quant à ses contenus. Il fallait donc s'assurer que les professionnels engagés acceptent d'investir un projet non bouclé, et de contribuer ensemble à l'élaboration de ses contenus et à une co-construction progressive et concertée de l'activité. Aussi a-t-il été essentiel que l'équipe soit constituée quelques semaines avant l'ouverture au public de manière à partager ensemble la compréhension du projet, et la déclinaison qui pouvait en être faite dans chaque spécificité professionnelle. Cela a permis aussi que l'équipe investisse le lieu avant l'arrivée des premières familles.

Cet ensemble d'éléments a probablement été déterminant dans le bon déroulé du démarrage de l'activité et dans la stabilité de l'équipe, essentielle pour tout montage de projet expérimental.

Partage de valeurs communes

Faisant écho à une méthodologie que l'on retrouve en ethnographie, l'intervention est construite pour être au plus près des personnes dans leur contexte de vie. Elle prend en compte, la perspective subjective à partir de laquelle le professionnel agit et décline son interprétation, intègre les valeurs énoncées, les «bonnes pratiques», les dérives liées aux représentations du «bon parent»... , aspirant ainsi à développer une analyse compréhensive et respectueuse des personnes.

Sortir d'une approche normative, ouverture à un relativisme culturel

La prise en compte de différents modèles familiaux, de la diversité des cultures familiales, conduit les intervenants à accepter de rediscuter leurs pratiques usuelles pour se démettre au mieux d'une position d'expert. L'objectif est d'adopter, ce que les systémiciens nomment «la position basse», qui favorise une compréhension plus proche de ce que les familles peuvent dire de leurs difficultés, et une meilleure perception de ce que peuvent être leurs compétences.

Maintenir et soutenir les familles dans leur rôle de protection

Les professionnels étant amenés à accompagner des situations où les questions relatives aux notions de risques pour l'enfant peuvent être plus ou moins présentes, ils prennent en considération le rôle prépondérant de la famille, et construisent leurs interventions à partir de cette dynamique. La philosophie de l'intervention intègre la responsabilité parentale, et son pendant : celle des professionnels à devoir mettre à disposition des familles les moyens leur permettant de rester ou de redevenir le premier lieu de protection de leur enfant.

Le risque serait de verser dans une position dogmatique du «tout famille». Aussi les professionnels doivent ils être assurés par l'institution des moyens nécessaires à une prise de recul, et accepter la supervision de leurs pratiques.

Prise en compte de l'ensemble des facteurs de vulnérabilité

La proximité du contexte de vie des familles dans ce champ spécifique qu'est la protection de l'enfance, a amené à prendre en compte les facteurs sociaux de fragilisation dans la prévention des risques pour les enfants. Afin de sortir d'une lecture exclusivement psycho-éducative, l'équipe a été pensée dans une dimension pluriprofessionnelle, intégrant les champs psychologique, éducatif et social.

2/ Déclinaison du projet

L'approche proposée est collective et pluridisciplinaire. Les professionnels des différents champs de compétence sont présents sur les mêmes temps d'accueil. Il s'agit de sortir de l'individualisation, de la logique de référent et de mandat et du face à face professionnel / famille, pouvant être générateur de saturation, de tension, voire de conflit. Cette volonté de rompre avec une approche strictement individuelle est renforcée par la prise en considération de l'isolement comme facteur de vulnérabilité. Il est donc prévu que plusieurs familles soient accueillies sur une même tranche horaire.

Le fonctionnement du service doit être suffisamment structuré pour être repérant, mais assez souple pour s'adapter aux besoins des familles et leur permettre de participer à l'élaboration du projet d'accompagnement qui la concerne.

Les horaires d'ouverture sont pensés dans ce sens et doivent favoriser une présence soutenue auprès des familles les plus vulnérables (en soirée jusqu'à 20 heures et le samedi matin). Les trois premières années d'activité démontrent que le temps moyen de présence hebdomadaire est de 5 heures par famille.

La capacité d'accueil est fixée à 35 familles. A partir d'un enfant repéré, la structure propose de développer son intervention à l'ensemble de la cellule familiale, considérant que la problématique fixée sur un enfant concerne les parents, mais aussi la fratrie.

La tranche d'âge ciblée est située de 2 à 6 ans. Actuellement le constat, en interne, de troubles de la relation déjà cristallisés et nécessitant une prise en charge de longue haleine, ainsi que les remarques de certains partenaires interrogés, amènent à reconsidérer l'âge à l'admission et à préconiser une intervention plus précoce.

Le problème de la catégorie d'âge à la sortie se pose également. Si les intervenants de Du Breuil considèrent qu'ils ne peuvent interrompre leur intervention sur l'unique critère d'âge et la poursuivent donc, en la réaménageant, pour les enfants ayant dépassés 6 ans, la structure n'est pas équipée pour des enfants au-delà de 10 ans. Certains partenaires ont évoqué l'intérêt qu'ils verraient à développer ce mode d'approche pour des enfants plus âgés, pour lesquels l'intervention classique d'un éducateur en AEMO ou AED ne leur paraît pas suffisante.

3/ Etablissement de la relation

Importance de la phase d'admission

Les conditions dans lesquelles se déroule l'admission ont été pensées dans le souci de favoriser l'adhésion progressive des familles à l'orientation proposée, puis au travail engagé.

Le processus d'admission se fait sur les critères d'âge des enfants, sur l'absence de troubles psychiatriques, sur la demande du professionnel et sur la capacité d'accueil de la structure. Si aucun écrit sur la famille n'est demandé, la présence des professionnels concernés à la synthèse puis à l'entretien d'admission avec la famille, permet de garantir au mieux la validité de la demande et sa clarification auprès de la famille.

On retrouve dans le processus d'admission la notion de bas seuil d'exigence expérimentée dans le champ de la toxicomanie, bien qu'il ne s'agisse pas ici de faire venir une population distante des institutions. Les familles, en effet, sont déjà inscrites dans les circuits de prévention ou de prise en charge. L'abaissement du niveau d'exigence vise à se donner les moyens d'établir une relation qui puisse se dégager des injonctions institutionnelles et de la pression des professionnels demandeurs.

Le recours à Du Breuil n'a aucun caractère obligatoire, l'obtention de l'assentiment de la famille est considérée comme indispensable. Pour que l'adhésion à la demande du professionnel soit effective, les parents doivent exprimer une envie, au moins un consentement minimum. Si ces éléments ne peuvent à eux seuls garantir de façon certaine l'adhésion des familles, ils facilitent néanmoins l'accès au dispositif. Les parents interrogés ont noté l'importance de cette absence de contrainte initiale dans leur accrochage à Du Breuil.

Face à cette procédure d'accès simplifiée, la phase d'admission apparaît comme une étape particulièrement importante pour la suite du travail, notamment dans le repérage préalable de problématiques qui déborderaient les capacités d'intervention de la structure. Cela nécessite que les partenaires adresseurs aient pu, en amont, affiner suffisamment leurs observations et recueillir un bon niveau d'information sur le mode de fonctionnement de la structure.

Au-delà de cet écueil possible, si l'équilibre entre les trois niveaux d'intervention (prévention / / prévention des risques / retour) ne constitue pas un critère de sélection, son maintien doit être pris en compte afin d'éviter les risques de saturation de l'équipe par un nombre trop important de situations particulièrement lourdes. L'enjeu de cette phase d'admission est de maintenir dans une vue d'ensemble un niveau de difficulté des familles et une charge de travail gérable pour l'équipe, sans pour autant rehausser le seuil d'accès.

Importance des premiers temps d'accueil.

Au regard des résistances de certains parents, l'enjeu de la phase suivante est d'établir une relation qui laisse aux parents à la fois la possibilité de dévoiler leurs difficultés et d'adhérer progressivement à une demande qui de prime abord n'est pas la leur.

La prise en compte de la temporalité des familles favorise cette progression dans la reconnaissance de leur problématique. La temporalité de l'institution n'est pas posée comme première, elle doit d'adapter et s'ajuster à celle des familles. Le travail vise dans un premier temps à laisser les personnes se poser, se familiariser au mode de fonctionnement de la structure, faire connaissance avec les professionnels et les autres familles.

L'inscription dans le collectif constitue la plupart du temps un élément facilitant l'intégration des familles. L'absence de cadre physique marquant traditionnellement les différences de positions (bureau, guichet...), la possibilité de participer ensemble à des activités (repas, jeux, sorties...) facilitent l'établissement de relations qui s'inscrivent dans une quotidienneté et dans une certaine convivialité.

Ces modalités de travail obligent les professionnels à adopter une posture particulière. Ils doivent éviter toute démarche inquisitrice, se montrer attentifs sans être pesants, se mettre en position de saisir les compétences avant les manques. Les parents interrogés ont bien perçu les effets de ce positionnement. Ils ont exprimé leurs satisfactions de pouvoir se dévoiler à leur rythme sans se sentir dans l'obligation de faire d'emblée état de l'ensemble de leurs difficultés.

Néanmoins certaines personnes ne sont pas en mesure de supporter ce mode d'approche qui leur renvoie la réalité de leur possibilité d'intégration à un groupe. Le mal-être perceptible de certaines familles, les difficultés plus visibles de certains enfants, peuvent être difficilement supportables et conduire à interrompre l'intervention au bout de quelques semaines.

4/ Engagement du travail préventif.

De l'observation à l'élaboration d'un projet individualisé

L'engagement du travail préventif à proprement parlé est précédé d'une phase d'observation et d'analyse. Cette étape revêt une importance particulière. La proximité avec les familles, la fréquence et la conséquence des temps partagés, le regard porté par les professionnels et la multiplicité des approches contribuent à la production d'une analyse et d'une évaluation spécifique. L'objectif n'est pas de porter un regard distancié mais de recueillir des éléments mobilisables qui puissent servir de leviers à l'engagement d'une intervention.

Les différents professionnels croisent dans un premier temps leurs regards et leurs observations et cherchent à comprendre ensemble la nature des problématiques familiales, puis définissent des orientations de travail.

Les interprétations et les propositions élaborées collectivement sont ensuite discutées avec la famille. La possibilité laissée aux familles de participer à l'explication de leurs difficultés, voire de proposer des orientations de travail, constituent autant de moyens qui participent d'une recherche d'adhésion aux orientations proposées.

Les orientations de travail peuvent être variées selon la nature de la problématique familiale. Il peut s'agir de proposer à une mère de venir alternativement avec un de ses enfants afin de dissocier la relation qu'elle entretient avec chacun d'eux ; d'amener une autre à assouplir ses exigences à l'égard de son enfant ; de faciliter l'immixtion d'un tiers dans une relation considérée trop fusionnelle ; d'assumer une suppléance parentale pour prendre le relais des parents quand ces derniers se trouvent dans l'incapacité de s'occuper de leurs enfants... Les objectifs ne sont pas immuables. Au gré de l'évolution de la situation, ils peuvent être révisés. Le travail d'observation se conduit donc tout au long de la prise en charge. Il permet de réajuster au fur et à mesure le projet individualisé, en tenant compte de l'évolution des personnes et de leur contexte de vie.

Le travail individuel

La configuration des locaux permet d'intervenir simultanément sur le versant collectif et individuel. Certains parents ne viennent à Du Breuil que dans la perspective de rencontrer les professionnels, que ce soit dans un cadre informel au sein de l'accueil collectif ou dans un bureau. Trois formes d'entretiens coexistent : des entretiens sociaux, des entretiens éducatifs et des entretiens psychologiques.

En intervenant directement sur les situations spécifiques des parents, l'intervention travaille à favoriser un mieux être social (ouverture de droits, facilitation d'accès aux services et aux professionnels, aides matérielles et financières...), à apporter des soutiens et des conseils éducatifs, à amener chacun à prendre conscience et à occuper la place qui lui est impartie dans le système familial et à assumer son rôle.

La plupart des parents interrogés ont rencontré alternativement le psychologue, l'assistante sociale et/ou la Conseillère en Economie Sociale et Familiale et les éducateurs. Le travail se construit en petites touches, en fonction des envies et des ouvertures qui se font jour, des événements et de l'évolution des situations. Au gré des besoins et des demandes, des sollicitations des uns et des autres, différents aspects de la problématique peuvent être travaillés successivement et/ou simultanément.

L'inscription dans un collectif comme facteur de prévention

En complément d'une intervention individuelle exclusivement basée sur le registre de la parole, le collectif est pensé comme propice à développer des actions préventives fondées sur le soutien et l'accompagnement, le faire et l'être avec. L'inscription dans le collectif se poursuit donc tout au long de la prise en charge des familles. Le collectif joue à plusieurs niveaux.

Il offre un espace d'échange et de rencontre aux familles accueillies. Certains s'en saisissent pour établir des relations amicales, d'autres peuvent relativiser, au contact des autres, l'importance de leurs difficultés et se départir un tant soit peu de la culpabilité qui y est attaché. Le collectif ne peut être facilitateur de lien que dans la mesure où la fréquentation de la structure n'équivaut pas à un engagement forcé de présence aux autres. La qualité de l'espace et la nécessité de disposer de plusieurs pièces sont ici essentielles. Sans cela, aucune forme de régulation n'est possible.

Les activités proposées favorisent des mises en situation (jeu, repas...) à partir desquelles s'amorcent la relation et une observation participative. Les temps de vie partagés, le faire et l'être avec, donnent la possibilité aux parents de réviser leurs postures en les mettant en vis à vis avec celles adoptées par les professionnels. Elles offrent la possibilité d'engager un travail de soutien et d'apprentissage à partir des pratiques familiales et éducatives, mises en jeu dans les activités quotidiennes et ludiques. L'intervention des professionnels en direction des enfants, la manière dont ils procèdent pour établir la relation, communiquer et se faire entendre, conduisent les parents, par un jeu de miroir, à interroger la pertinence de leurs propres attitudes et comportements.

Certains parents ont pleinement investi les activités proposées dans la perspective de faire évoluer la relation avec leurs enfants. D'autres semblent trop englués dans leur problématique et leur mal-être personnel pour se saisir des activités dans la perspective de travailler la relation avec leurs enfants et cherchent en priorité à ce que l'attention soit centrée sur eux-mêmes.

Des actions collectives complètent l'intervention et proposent à un groupe de personnes des temps d'échange et de réflexion autour de questions communes ayant trait à différents domaines de la vie des familles : droit, santé, éducation... La participation effective des parents à des activités collectives programmées à l'avance demeure toujours incertaine. Cette difficulté est source de questionnements quant à la manière de conduire ces interventions : mettre en place ces temps d'échanges au moment où émergent des demandes pour garantir la présence des personnes ou différer l'intervention pour les conduire à intégrer une logique d'anticipation. C'est toute la dialectique entre souplesse, adaptation et structuration du cadre qui se trouve interrogée ici.

5/ Conception partenariale de l'action

Du Breuil est pensé comme un outil inscrit dans une configuration large de l'action sociale. Les professionnels de Du Breuil veulent pouvoir s'appuyer sur un réseau de partenaires, avoir des points d'appui à l'extérieur pour étayer et renforcer le suivi des familles. L'engagement et le maintien des coopérations se conduisent différemment selon le degré d'implication des partenaires dans le suivi engagé.

Partage des analyses portées sur les familles

Pour qu'un travail partenarial puisse être engagé et maintenu, les professionnels doivent s'entendre sur une analyse partagée des problématiques familiales. La confrontation des points de vue se fait principalement dans le cadre des synthèses de suivi, mises en place périodiquement par Du Breuil.

Lorsque les partenaires ne sont pas ou plus investis dans le suivi, l'évaluation des situations revient quasi intégralement à Du Breuil. Quand la coopération se fait de manière étroite, les professionnels doivent s'entendre sur une analyse minimale. La possibilité de Du Breuil d'engager une analyse qui prenne en compte la progression des familles et qui intègre le point de vue des parents a permis à certains partenaires de pondérer leur point de vue. Dans d'autres cas, c'est sur les divergences d'observation que se construit l'intervention, le travail visant à favoriser un transfert et une transposition des acquis et des référents éducatifs intégrés à Du Breuil au sein des autres sphères de la vie sociale.

Le croisement des analyses portées par les partenaires et les professionnels de Du Breuil n'aboutit pas toujours à l'élaboration d'orientations de travail communes et partagées. Les différences de pratiques et de logiques de fonctionnement peuvent entrer en tension et produire des divergences.

Plusieurs points fondamentaux du dispositif peuvent cristalliser les oppositions. La temporalité de l'intervention de Du Breuil et la volonté appuyée d'associer les parents, marque une rupture avec le fonctionnement traditionnel de l'intervention socio-éducative en protection de l'enfance. Aussi quand des partenaires peuvent estimer nécessaire d'intervenir rapidement en direction de l'enfant en prenant des décisions allant à l'encontre des parents, Du Breuil ne conçoit pas une intervention qui ne s'élabore pas en concertation avec les parents, y compris quand le travail s'oriente vers un placement. L'approche développée conduit à considérer que la prise en compte de l'enfant intègre simultanément une prise en compte des parents, ce qui oblige à inscrire l'intervention dans une temporalité qui permette d'associer l'ensemble des membres de la famille.

Toute la question est d'évaluer le degré d'urgence des situations de manière à ne pas s'enfermer dans une posture dogmatique. Si la nature de l'intervention peut s'inscrire en frottement avec la conception des partenaires, le réajustement des orientations de travail au regard de l'appréciation du degré de dangerosité des situations est aussi l'origine de questionnements et de débats entre les intervenants de Du Breuil. Seule une réflexion distanciée (en équipe, en supervision) et un travail d'observation affiné peut permettre de ne pas perdre de vue l'intérêt de l'enfant.

Recherche d'un maintien des coopération avec les partenaires

La nature de l'intervention développée et des relations engagées avec les familles nécessitent, dans un premier temps, une prise de distance avec les partenaires demandeurs. Ces derniers doivent donc à la fois rester des référents potentiels de la famille sans trop s'immiscer dans l'intervention développée. Dans ces contextes, plusieurs conditions doivent être réunies pour que le travail partenarial puisse se maintenir.

En premier lieu, la répartition des rôles et des prérogatives entre les intervenants de Du Breuil et leurs partenaires constitue une étape essentielle. Cette dernière est relativement aisée quand les partenaires interviennent sur des domaines distincts et complémentaires au travail engagé à Du Breuil. Elle demande un ajustement et une explication plus fine quand les terrains d'intervention se croisent et se recoupent ou que l'intervention des partenaires s'inscrit dans un cadre contraignant (AEMO).

En second lieu, les familles ont tendance à transférer l'intégralité de leur demande à Du Breuil lorsqu'elles ont accroché à la structure, les intervenants doivent travailler à faciliter le maintien du lien avec les partenaires. Cette vigilance peut se traduire de différentes manières. Des entretiens avec les familles peuvent être conduits par les partenaires au sein de la structure, des démarches en binôme peuvent être engagées. Les synthèses de suivi constituent également un moyen pour les partenaires de se tenir informés de l'évolution de la situation familiale.

Les modalités des liens partenariaux ne peuvent pas être uniquement inscrites et dictées par le fonctionnement institutionnel, elles doivent aussi, pour rester vivantes et opportunes, s'adapter, se moduler, s'inventer au gré des situations.

Les difficultés à maintenir des liens partenariaux ne sont pas seulement liées au mode de fonctionnement interne de la structure. Elles sont aussi en partie liées à son rayonnement départemental. L'ampleur du territoire rend difficile la connaissance fine des ressources locales, l'établissement d'un réseau de partenaires et le maintien de coopérations pérennes.

6/ Points de veille

L'intervention développée par Du Breuil se caractérise par la diversité des registres sur lesquels elle s'inscrit. Elle cherche à concilier approche collective et travail individuel, intervention sur les domaines du social, de l'éducatif et du psycho-éducatif, modes d'action basés sur des entretiens individuels, des groupes de parole ou la participation à des activités diverses. Maintenir cette multiplicité de portes d'entrées, de domaines d'intervention et de supports d'action, nécessite l'engagement d'un travail continu et soutenu de régulation et de coordination. Plusieurs zones de tension doivent faire l'objet d'une vigilance particulière.

Les enjeux de la pluriprofessionnalité.

L'engagement d'un travail pluri-professionnel qui ne se résume pas à une juxtaposition de compétences diverses, ne va pas de soi. Pour qu'un travail de cette nature puisse s'engager, il faut que les différents intervenants s'accordent et s'entendent sur des référentiels communs leur permettant d'intervenir conjointement auprès des familles. L'adhésion des professionnels à la philosophie du projet est donc essentielle. C'est leur attachement aux valeurs et aux postulats de départ qui va permettre l'adoption d'une posture commune.

La recherche d'un socle commun ne doit pas pour autant gommer la particularité des champs d'intervention et conduire à l'engagement d'une intervention indifférenciée. Il est donc impératif que les différents professionnels restent dans le cadre de leur domaine d'intervention sans s'enfermer dans leur spécificité. Le travail en pluridisciplinarité demande donc à la fois que chacun donne à voir son travail, prenne en compte celui des autres, tout en veillant à rester dans le cadre des prérogatives attachées à sa fonction. Cet équilibre ne peut être maintenu sans des temps conséquents de réflexion collective, couplés à un travail de régulation et d'ajustement des positions.

Un des enjeux de la pluriprofessionnalité est d'ouvrir sur une appréhension des problématiques familiales qui intègre les dimensions sociales, économiques, éducatives et psychologiques. Malgré la volonté d'éviter une hiérarchisation des savoirs, la phase d'interprétation est davantage investie par le psychologue. Les champs de l'éducatif et du social ayant en partie légitimé leur savoir à partir des théories psychanalytiques, cette grille de lecture reste prédominante. Ce qui de fait pourrait amenuiser la prise en compte des autres dimensions dans l'analyse clinique des situations. Une vigilance accrue doit donc être maintenue pour éviter de reproduire les travers que le projet proposait de contourner.

Risques liés à la proximité relationnelle

Les modalités d'intervention développées conduisent à l'établissement d'une relation de proximité entre les professionnels et les familles. Si ce mode d'approche est un des fondements de l'intervention, il porte le risque de voir la dimension affective investir de manière trop importante la conduite du travail. Une intervention de cette nature doit être impérativement corrélée à un travail de distanciation de manière à permettre une analyse objectivée des problématiques familiales, et à éviter des prises de risques inconsidérées pour les professionnels comme pour les familles. L'enjeu est de taille quant il s'agit d'intervenir dans le champ de la protection de l'enfance.

La composition hétéroclite de l'équipe et l'investissement différentiel des professionnels au sein de l'accueil collectif facilitent la gestion de la tension entre distance et proximité. Le travail de coordination de l'équipe et la pérennité de la supervision apparaissent également indispensables.

Maintien d'un équilibre entre le formel et l'informel

Concilier et articuler approches formelle et informelle semble nécessaire à la pérennisation d'une souplesse d'intervention inscrite dans un cadre structurant. Une trop grande adaptabilité peut conduire à ce que l'intervention devienne inefficace en n'introduisant plus les décalages nécessaires à modifier les situations et à réformer les comportements. S'ajoute le risque que les intervenants, en n'assurant plus la pérennisation du cadre, perdent la maîtrise de la gestion du lieu. A contrario, une structuration trop importante peut conduire à ce que l'intervention se fige et se replie, perdant du même coup ce qui faisait son intérêt et sa spécificité.

Investissement simultané sur le versant du collectif et l'individuel

Le maintien d'un équilibre entre l'action collective et l'intervention individuelle apparaît également fondamental. Le va et vient entre le collectif et l'individuel offre une fluidité qui permet d'engager un travail sur les différentes facettes des problématiques familiales et d'ajuster en permanence l'intervention développée. Le travail collectif trouverait rapidement ses limites sans prolongement sur le versant individuel. L'intervention individuelle ne pourrait être ajustée et adaptée à la spécificité des problématiques familiales et requérir l'adhésion des familles, si elle ne s'initiait à partir du collectif. Une attention soutenue doit donc être portée pour que l'intervention ne se polarise pas sur l'une ou l'autre de ces dimensions.

Articuler prise en compte des parents et intérêt de l'enfant

L'intervention s'adresse à la famille dans son ensemble et vise une remobilisation des parents. Ce qui suppose de leur laisser le temps nécessaire à une reconnaissance authentique de leurs difficultés et une appropriation du travail engagé. L'enjeu est alors de maintenir une vigilance sur l'évolution de l'enfant, de manière à ce que la prise en compte des parents ne se fasse pas à son détriment. La temporalité de l'enfant et de ses parents n'étant pas toujours synchronisée, les intervenants doivent veiller à ne pas polariser leur intervention exclusivement sur les parents et se donner la possibilité de réviser les orientations de travail si nécessaire.

Maintenir un lien avec les partenaires extérieurs

Enfin l'instauration et le maintien de coopérations avec les partenaires extérieurs doivent faire l'objet d'une attention particulière. Compte tenu de la spécificité des liens établis avec les familles et de la possibilité d'intervenir sur plusieurs dimensions de manière simultanée, la structure peut rapidement se retrouver seule à suivre les familles. Le risque serait ici, en l'absence de regard extérieur, d'adopter une position de toute puissance. L'équipe doit donc être particulièrement vigilante à moduler son intervention de manière à laisser place à des suivis extérieurs, et à multiplier les temps d'échange et de rencontre avec les professionnels amenés à intervenir auprès des mêmes familles, pour que l'ensemble des intervenants puisse articuler et réajuster leurs actions respectives.